Assemblée générale ordinaire de LAUSANNE REGION

Jeudi 29 avril 2004 à 17h00 A la grande salle de Mézières Parking à disposition

Ordre du jour

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 septembre 2003.
- 3. Message du président.
- 4. Rapport d'activités 2003 des secteurs.
- 5. Comptes 2003:
 - 5.1. Approbation (soumise au vote des membres);
 - 5.2. Décharge de la commission de gestion.
- 6. Divers et propositions individuelles.

RARARARARARARA

A l'issue de l'Assemblée générale, la démarche d'agglomération vous sera présentée avec la participation de Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud.

and appropriate a

Procès-verbal

de l'Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

Date : Jeudi 29 avril 2004

Heure : 17 heures

Lieu : Grande Salle de Mezières

Présidence : M. Gustave MUHEIM Secteur Est

Communes membres : Toutes sont représentées, à l'exception de Cugy

Bureau de coordination : MM. Daniel BRELAZ Lausanne

Daniel GROSCLAUDE Secteur Nord
Denis DECOSTERD Secrétaire général

Pierre KAELIN Secteur Ouest Gilbert BOVAY Jean-François THONNEY Michel PITTET

Secteur Ouest Secteur Est Secteur Nord

Excusés M. Serge VORUZ Secteur Est

Secrétaire Mme Valérie Cuénoud Lausanne Région

AGENDA

La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région, aura lieu le jeudi 9 septembre à 17 heures

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

Il passe la parole à Monsieur Jean-Marc Zwissig, syndic de Mézières qui souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente brièvement sa commune.

Le président nomme Messieurs les Syndics Jean-François Thonney, de Pully, et Jean-Marc Zwissig, de Mézières, comme scrutateurs. Ils sont acceptés à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 septembre 2003 à Froideville

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'assemblée. Le rapport est annexé au présent procès-verbal (annexe 1).

4. Compte-rendu des activités 2003 des secteurs de Lausanne Région

En l'absence du président 2003 du secteur Nord, Monsieur le Syndic de Cugy, François Gilliéron, Monsieur Michel Pittet, lit son rapport (annexe 2).

Le président 2003 du secteur Ouest, Monsieur le Syndic d'Ecublens, Pierre Kaelin, lit son rapport (annexe 3)

En l'absence du président 2003 du secteur Est, Monsieur le Syndic de Paudex, Serge Voruz, le président de Lausanne Région nous lit son rapport (annexe 4)

La parole n'est demandée pour aucun de ces compte-rendus.

5. Comptes 2003

5.1. Décharge de la commission de gestion

La parole est donnée au représentant de la commission de gestion, Monsieur le Syndic de Chavannes, André Gorgerat. Celui-ci fait part du rapport de la commission (annexe 5) qui n'appelle pas de commentaire.

Monsieur Muheim passe en revue les différents postes de la comptabilité 2003.

La parole n'est pas demandée.

5.2. Approbation

Monsieur Muheim lit à l'assemblée le rapport de la fiduciaire Fidinter qui a procédé à la révision de la comptabilité 2003.

Monsieur Muheim remercie les communes pour leur confiance. Il saisit cette occasion pour indiquer aux communes membres que les comptes montrent un bénéfice de Fr. 45'000.- et que nous pouvons reconduire pour l'année 2005 le rabais des cotisations concernant la promotion économique.

Il propose un vote en deux étapes.

l'Assemblée approuve, à l'unanimité, la décharge de la commission de gestion pour les comptes 2003 de Lausanne Région et,

l'Assemblée accepte, à l'unanimité, les comptes 2003 de Lausanne Région.

6. Divers et propositions individuelles

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance et invite Monsieur Jean-Claude Mermoud, chef du département de la sécurité et de l'environnement et Madame Nicole Surchat-Vial du service de l'aménagement du territoire, à nous présenter le dossier « agglomération ».

7. <u>Exposés de M. le Conseiller d'Etat J.-Cl. Mermoud, de Mme N. Surchat-Vial (cheffe SAT) et de M. Y. Delacrétaz (responsable de la cellule Planification du Service de la mobilité)</u>

Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud rappelle l'importance des Projets d'agglomération, dont les principaux éléments contribueront au Plan sectoriel des transports de la Confédération. Il explique que le délai pour l'élaboration de ce Plan sectoriel rend difficile une concertation élargie sur le Projet d'agglomération, en relevant que le message de Monsieur Muheim quant aux attentes des communes de Lausanne Région à ce sujet a été entendu.

Madame Surchat-Vial précise que le Projet d'agglomération Lausanne-Morges devra être remis à la Confédération en septembre 2004, ou au plus tard en février 2005 et qu'il sera intégré dans le Plan directeur cantonal qui sera mis en consultation en juillet-octobre 2005.

En ce qui concerne l'étude sur la traversée de Morges, elle rappelle que deux scénarios devaient être analysés plus en détail : le grand contournement autoroutier et la mise en souterrain de l'autoroute. Cette dernière solution s'avérant très coûteuse, une troisième

alternative sera encore développée ; celle d'un petit contournement, qui pourrait à terme être complété par un tronçon menant directement à l'échangeur de Villars-Ste-Croix.

Monsieur Delacrétaz présente la projection des déplacements pendulaires pour 2020 en fonction de 3 scénarios, selon

- la tendance actuelle, aboutissant à une urbanisation dispersée,
- un scénario privilégiant une agglomération plus compacte,
- un scénario intermédiaire basé sur un développement multipolaire.

A la demande de Madame Wyssa, conseillère municipale de Bussigny, qui relève l'importance des flux prévus dans les trois cas dans l'Ouest lausannois, Monsieur Delacrétaz précise que ces analyses ont été réalisées à partir des projections démographiques (taux de natalité et tendances observées ces dernières années) et en fonction de la répartition des zones constructibles. Il relève que le Schéma directeur de l'Ouest lausannois a aussi mis en évidence les potentialités en la matière. Monsieur Muheim ajoute que l'étude de stratégie économique régionale, qui sera présentée prochainement, fait le même constat.

Valérie Cuénoud Avec l'approbation de Monsieur Gustave Muheim

Annexes: Message du président

Compte-rendu des activités 2003 des secteurs Ouest, Nord et Est Rapport de la commission de gestion à propos des comptes 2003